

RÉUNION DE LA PSI SUR L'ÉNERGIE
Luxembourg 24-25 septembre 2013
CONCLUSIONS FINALES

Les participants sont convenus de chercher à atteindre les priorités suivantes dans le but de renforcer la capacité des syndicats :

1. Stimuler la croissance des syndicats en démontrant aux syndicats nationaux et locaux la pertinence du travail de la PSI, et en réalisant le travail décrit ci-dessous.

2. Défendre les droits syndicaux et les droits des travailleurs et travailleuses, par les actions suivantes :

- améliorer la capacité des syndicats pour une meilleure efficacité en matière de négociation collective ;
- travailler en collaboration avec d'autres syndicats pour agir sur les problèmes de santé et de sécurité au travail ;
- coordonner les actions pour veiller à ce que les employé(e)s des entreprises multinationales défendent conjointement leurs droits et leurs intérêts ;
- les syndicats devraient également réfléchir à la manière d'amener davantage de jeunes travailleurs et travailleuses dans le secteur de l'énergie et dans les syndicats, et s'assurer que les droits des travailleurs et travailleuses migrants de ce secteur soient protégés.

3. Défendre l'accès universel aux services énergétiques dans le contexte des campagnes mondiales et nationales en faveur de services publics de qualité (QPS), en privilégiant le travail sur la politique mondiale et nationale concernant :

- le financement du secteur de l'énergie ;
- les politiques relatives au changement climatique, notamment les énergies renouvelables.

4. Les syndicats du secteur de l'énergie devraient également s'associer aux campagnes mondiales sur les accords de libre-échange, l'imposition juste et la lutte contre la corruption.

Ce que peut faire la PSI

Rapprocher les syndicats entre eux :

- soutenir les réseaux mondiaux et régionaux, en apportant une assistance politique et en ressources humaines ;
- favoriser les contacts et les projets syndicaux bilatéraux et multilatéraux.

Utiliser notre plateforme électronique commune pour renforcer la collecte et l'échange d'informations :

- faciliter la rédaction et la diffusion de campagnes syndicales (réussies) dans le secteur de l'énergie ;
- restructurer la partie dédiée à l'énergie sur le site Internet afin de mieux présenter les priorités qui ont été identifiées, mettre des documents utiles en ligne et permettre aux syndicats d'afficher les liens vers leurs propres matériels pour les rendre accessibles aux autres syndicats ;
- créer des listes de diffusion électroniques pour les actions urgentes et les demandes des syndicats.

Influencer la politique :

- identifier les principales décisions politiques et les institutions décisionnaires, élaborer et mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation en coordination avec des syndicats importants dans le domaine de l'énergie ;
- financer et guider les recherches du PSIRU et les plateformes de diffusion des connaissances.

Ce que les syndicats peuvent faire

- Participer aux réseaux régionaux et mondiaux ;
- Participer aux campagnes régionales et mondiales ;
- Aider d'autres syndicats à mettre sur pied des campagnes spécifiques ;
- Contribuer à amener d'autres syndicats à la PSI ;
- Rédiger et partager les témoignages des autres syndicats sur les défis qu'ils ont réussi à relever ;
- Partager leurs documents politiques ;
- Formuler des recommandations spécifiques sur certains points.

Réseaux

Le Congrès de la PSI a ordonné le renforcement des réseaux sectoriels au sein de la PSI. Les réseaux devraient constituer la base de toute action, de tout soutien coordonné. Ils visent à favoriser la coordination des syndicats et des actions de solidarité s'inscrivant dans le cadre des campagnes syndicales locales et nationales, et à faire part des préoccupations des syndicats aux organes décisionnaires régionaux et mondiaux. Les réseaux seront régionaux, afin de mieux illustrer les réalités politiques et de faciliter la coordination entre les syndicats. Au niveau mondial, la PSI apportera son concours lorsque ce sera nécessaire et proposera l'assistance de la plateforme Internet de la PSI et du PSIRU.

Actions spécifiques des réseaux :

- résister aux privatisations ;
- partager les tactiques de campagne pour intégrer les travailleurs et travailleuses des services externalisés et de l'économie informelle ;
- proposer des solutions en faveur des énergies renouvelables ;
- échanger des informations sur la législation, la réglementation, les questions judiciaires/juridiques pertinentes, se rapportant notamment à la santé et à la sécurité au travail.

Les participants à la réunion ont discuté des points importants suivants :

Croissance

Établir une cartographie pour connaître la densité syndicale de la main-d'œuvre du secteur de l'énergie dans chaque pays ; identifier les domaines dans lesquels les syndicats progressent et favoriser la syndicalisation.

Identifier de nouveaux syndicats et affiliés potentiels de la PSI, préparer des activités visant à les informer.

Chercher comment syndiquer les travailleurs et travailleuses occasionnels et les travailleurs et travailleuses des services externalisés afin de leur obtenir des contrats à durée indéterminée. Démontrer et faire connaître la participation syndicale des travailleurs et travailleuses des services externalisés pour développer les syndicats, dans la perspective des accords-cadres mondiaux passés avec les entreprises multinationales.

Privatisation

Identifier les ennemis et les menaces, élaborer des matériels et des mécanismes pour y résister, en accordant une attention particulière aux banques multilatérales de développement et aux institutions donatrices bilatérales.

Il est important que les syndicats contactent le réseau pour l'énergie de la PSI afin de l'avertir de ces menaces le plus tôt possible et qu'un soutien adapté soit mis en place.

Faire meilleur usage des outils de recherche et de politique : l'unité de recherche internationale de la PSI (PSIRU) fournit des analyses comparatives internationales sur de multiples questions du secteur de l'énergie, ainsi que du matériel spécifique sur les entreprises multinationales. Le PSIRU publie également un bulletin bimensuel et reste à l'écoute des suggestions des syndicats pour le bulletin.

Mettre au point et diffuser un ensemble de stratégies de résistance qui ont fait leurs preuves (les syndicats sont invités à faire part de leurs expériences positives et des enseignements qu'ils ont tirés), ainsi que des études de cas ; envoyez les informations à ce sujet à la PSI et au PSIRU.

Soutenir des activités de campagne spécifiques : campagnes actuelles contre la privatisation d'ANDE au Paraguay, à laquelle la PSI participe pour mettre en place une délégation qui se rendra sur place fin octobre, et une autre en novembre ; récente action en justice d'ENEL auprès du Centre international de la Banque mondiale pour le règlement des différends relatifs aux investissements (ICSID) en vue de demander des dommages et intérêts à l'État du Salvador ; lutte incessante au Nigeria contre la corruption dans le cadre de la privatisation de l'électricité.

Chercher de nouveaux alliés. Pour y parvenir, les syndicats ont besoin d'alliés à tous les niveaux : familles, secteur de la santé, groupes de femmes, entreprises, environnement, etc. La PSI doit aider à identifier les organisations mondiales susceptibles d'apporter leur concours, et les syndicats nationaux doivent établir un lien entre les alliés locaux et nos réseaux mondiaux.

Élaborer et faire connaître les politiques alternatives du secteur public : financement, propriété, gestion, coopératives, municipalités, remunicipalisation (la PSI doit explorer le rôle potentiel des fonds de pension administrés par des syndicats).

Climat et énergies renouvelables

Constituer une base analytique solide concernant la position des syndicats sur la réduction des émissions de carbone et sur les énergies renouvelables.

La PSI soutient la « Transition juste » de la CSI dans les négociations nationales et mondiales.

Préparer une campagne visant à mettre fin aux subventions générant des bénéfices privés, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables.

Coordonner les actions de lobbying et la pression politique.

Tenir compte de la dimension de santé publique dans les décisions politiques (transports publics).

Soutenir le réseau *Trade Unions for Energy Democracy* (Les syndicats pour la démocratie énergétique – TUED), diffuser des informations sur le réseau et encourager les affiliés à y participer.

Le secteur de l'énergie va s'associer au travail de la PSI sur les catastrophes : prévention, intervention et reconstruction.

La PSI entend soutenir les campagnes pour l'arrêt de la fracturation hydraulique (pour les gaz de schiste) et la vente de l'environnement (commerce du carbone...).

Entreprises multinationales

La PSI participe aux Accords-cadres mondiaux signés avec EDF, GDF-SUEZ (énergie), ENEL-ENDESA, et rapproche les syndicats des différents groupes de travail. La PSI assure une liaison étroite avec la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), qui coordonne le travail sur les comités d'entreprise européens au sein de plusieurs entreprises multinationales. Ces comités d'entreprise européens ont permis de résoudre des problèmes dans les filiales non européennes de diverses entreprises.

La PSI devrait faire pression, en s'appuyant sur les dispositions relatives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) déclarées par les sociétés – certaines dispositions sont d'ailleurs négociées avec les syndicats. Dans tous les pays, les syndicats devraient observer les exigences du secteur de l'électricité en matière d'information, dans le cadre de la *Global Reporting Initiative* ; il faudrait les appliquer dans les services de distribution publics et privés pour établir des rapports annuels. <https://www.globalreporting.org/reporting/sectorguidance/sector-guidance/electric-utilities/Pages/default.aspx>

La PSI et les syndicats devraient examiner le rôle que peuvent jouer les fonds de pension à prestations déterminées administrés par les syndicats, en tant qu'actionnaires, afin de mener des actions adaptées dans des entreprises spécifiques.

Il est nécessaire que les syndicats signalent toute menace ou problème lié à la privatisation, permettant d'actualiser les données du PSIRU et susceptible de figurer dans le bulletin bimensuel du PSIRU.

Tout le monde peut contacter la PSI et le PSIRU pour demander des renseignements sur une entreprise qui soumissionne pour un commerce privé, ce qui générera un rapport sur cette entreprise. Il est souhaitable que les syndicats informent le PSIRU des acquisitions d'entreprises, des fusions, des filiales et des ventes.

Santé et sécurité au travail

La PSI devrait allouer des ressources à l'échange d'informations et d'expériences des syndicats, notamment en ce qui concerne la législation/réglementation et les meilleures pratiques.

Les questions suivantes n'ont pas été discutées de manière approfondie, mais les syndicats sont invités à les commenter :

Campagnes mondiales possibles

(A) Aluminium/métaux/activité minière

Campagne contre les subventions versées aux grosses fonderies d'aluminium : recentrer le débat sur les subventions, qui entraînent une baisse des prix, et dénoncer les abus des entreprises et le lobbying.

(B) Diesel/Aggreko

Le développement du diesel dans le secteur privé doit être considéré comme un problème majeur pour les énergies renouvelables dans les pays en développement, et l'entreprise Aggreko est la principale responsable de sa promotion. Il conviendrait d'établir un lien entre privatisation/producteurs indépendants et énergie polluante/discontinue/chère, de lutter contre les activités d'Aggreko, etc. et d'inciter les pays en développement à privilégier l'énergie publique à long terme, et non à passer des contrats à court terme avec des entreprises privées.

Autres propositions ayant une perspective régionale :

Créer un réseau méditerranéen pour le développement démocratique des énergies renouvelables, comprenant : (a) des syndicats de la PSI en Afrique du Nord, dans les pays arabes du Moyen-Orient et dans les pays du Sud de l'Europe, (b) des écologistes issus des ONG de la société civile, etc. Il faut essayer d'établir des alliances susceptibles de : (a) résister aux initiatives privées agressives, (b) élaborer des propositions cohérentes de la part du secteur public visant à développer les énergies renouvelables. Les ONG et les autres alliés jouent un rôle important pour agrandir et renforcer la base et ils ont beaucoup plus de chances de réussir à recueillir des fonds pour les réunions, les publications, etc.

Amérique centrale : de l'argent issu des banques multilatérales de développement a déjà attiré l'attention, en raison de la production indépendante et excessivement coûteuse d'énergie solaire et éolienne ; la grille de transmission commune relie les pays, et il y a déjà eu trop de privatisations, ce qui a contribué au développement des centrales électriques fonctionnant au diesel.

Accorder une attention particulière à l'Afrique francophone, où les syndicats sont faibles.